

## **Aux confins du Beaujolais et du Mâconnais, les DULIGIER-TESTENOIRE, Famille bourgeoise d'Ouroux**

*« La famille Duligier, très ancienne à Ouroux, était jadis une branche de la famille Bacot de Saint-Christophe. On gardait encore il y a quelques années les armes des anciens chevaliers de cette maison ; un bouclier, une lance, une cuirasse, un casque de bronze.*

*Le surnom de Teste-Noire que portent les Duligier leur vient d'une circonstance qui mérite d'être relatée.*

*Jean de Bacot, homme d'une taille colossale, d'une force athlétique, et faisant partie de la maison du roi, se trouvait en 1572 à une bataille où était le roi.*

*Ce prince, remarquant ce chevalier qui faisait des prodiges de valeur, et que sa haute taille faisait distinguer aisément, car il surpassait ses compagnons d'armes de toute sa tête, demanda quel était cette grande Teste Noire qui semblait un autre dieu Mars.*

*Cette parole du roi aurait engagé, dit-on, les de Bacot à prendre le surnom de Teste-Noire ; mais on ignore d'où est venu le nom de Duligier, que les membres de cette famille portent depuis un temps immémorial. »*

*On croit que c'est de ce mot que les Duligier ont pris le nom de Testenoire ».*

Telle est la légende ou tradition généralement établie (1) que rapportent Jean Morétain, Vicaire à Saint-Antoine d'Ouroux (Rhône) au milieu du XIXe siècle, et avec lui l'ouvrage de Théodore Ogier « la France par cantons » (1856).



A la limite nord du Lyonnais (Beaujolais) avec la Bourgogne (Mâconnais), la jolie église romane d'Ouroux accueille le mariage de notre ancêtre Charlotte Duligier Testenoire (Sosa 1827) avec Claude Raclet le 3 juin 1687. Fille de Jean Hugues Duligier Testenoire et de Prudence Testenoire, Charlotte est qualifiée de « Demoiselle », ce qui sous-entend une appartenance à une famille notable.

Son père Jean Hugues Duligier Testenoire (1625-1708) est notaire royal à Ouroux. Son grand-père Pierre Testenoire était également notaire d'Ouroux et son

arrière-grand-père Jehan Testenoire fut châtelain de la juridiction de Coux et Alloignet. Tous sont issus d'une longue lignée autochtone.

### Clément Ligier alias Testenoire

Clément Ligier alias Testenoire vivait au XVe siècle et/ou au début du XVIe siècle.

### Guyot Ligier alias Testenoire

Guyot, fils de Clément, se maria avec Flor de Laye. Il mourut en ou vers 1528.

Guyot et Flor auraient eu quatre fils : Claude, Hugues (ou Hugonin) qui sera prêtre, Michel qui achètera la seigneurie de Bacot à Saint-Christophe-la-Montagne fondant ainsi la branche des seigneurs du même nom, et Thomas ancêtre de la branche juridique et notariale qui restera fixée à Ouroux.

### Thomas Ligier dit Testenoire

Thomas est fils de Guyot et Flor de Laye. Il deviendra marchand et bourgeois d'Ouroux.

Un « marchand » au XVIe siècle n'est pas un simple boutiquier. Comme ses prédécesseurs du Moyen Age le marchand est avant tout un homme d'affaires qui achète et revend tout ce qui peut lui rapporter : « les plus petits essaient, dans leur canton, de rafler le vin, le beurre, le fromage, le suif des chandelles ou la cire des cierges... » Certains jouent même le rôle de banquiers et usuriers, et les peintres de la Renaissance les représentent souvent en train de peser des pièces d'or sur une balance...

Puis par sentence du 25 février 1553 Thomas Ligier sera nommé châtelain de Coux et Alloignet.

Thomas aura entre autres enfants Jehan (qui suit), Georges, Claudine qui épousera Me Michel Delafont, Jane qui épousera Me Jehan Matrey...

### Une affaire d'honneur, un meurtre et une grâce royale : Jehan Duligier Testenoire et Anthoinette de Lafont

Directement issue de la période féodale, l'organisation de la justice supposait l'existence d'une seigneurie, château ou maison-forte.

La paroisse d'Ouroux dépendait de la châtellenie de Coux et Alloignet, ancienne prévôté.

La châtelainie était une cour de justice locale pour la justice haute, moyenne et basse. La châtelainie de Coux était située sur la paroisse de Monsols, au lieu appelé « le chastelard » ; elle avait été réunie à celle d'Alloignet (2).

Jehan Duligier Testenoire est fils de Thomas. Il est marchand, et dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, sera dénommé comme le fut son propre père châtelain de la Juridiction de Coux et Alloignet (3). Son épouse est Anthoinette de Lafont, fille du notaire d'Ouroux Claude de Lafont (4). La famille de Lafont, à l'origine « de Fonte », tient le notariat d'Ouroux depuis plusieurs générations. Jehan et Anthoinette auront plusieurs enfants, parmi lesquels Philiberte et Pierre.

Appartenant à un rang social des plus élevés dans la population locale, la famille Testenoire fait partie de ce qu'on appelle à l'époque la bourgeoisie. Elle possède même sa propre chapelle en l'église du village : cette chapelle, déjà mentionnée dans un acte de 1575, semble exister depuis des temps bien plus anciens.

La chapelle Notre-Dame « dicte des Testenoire » est placée sous le vocable de Notre-dame-de-Gré (ou Grez), Saint Roch et Saint Sébastien. Elle fut fondée et édifiée par les ancêtres Testenoire à proximité immédiate du sanctuaire « du côté de l'Évangile ». Une grille en réserve l'usage aux seuls membres de la famille. Outre les offices qui y sont régulièrement célébrés, les membres de la famille peuvent y être « ensépulturés » dans deux caveaux. Elle sera utilisée par les Testenoire jusqu'à la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle...

Au cours des années 1576 et 1577, la famille et en particulier le couple Testenoire va connaître des moments éprouvants (5).

Jehan Testenoire a un cousin issu de germain prénommé Claude Berthet avec lequel il entretient des relations cordiales et confiantes. Cependant ce dernier prend vite l'habitude d'aller et venir familièrement dans la maison des Testenoire, en portant un intérêt croissant envers la femme de son cousin...

Anthoinette, femme de grande vertu, ne répond pas aux avances de Berthet.

Mais le galant cousin attend son moment.

Profitant d'une absence du marchand parti pour affaires, il veille devant la maison Testenoire. Au moment opportun, il s'empare d'une échelle et pénètre par la fenêtre ouverte du premier étage dans la chambre où dort Anthoinette. Puis selon les témoignages ultérieurs du mari bafoué, il se serait glissé dans le lit et aurait profité de cette situation...

Il semblerait que Berthet se soit vanté de la chose auprès des villageois, et qu'il aurait réitéré son exploit, au grand dam de Jehan Testenoire qui en est si irrité et fâché qu'il en croit perdre l'esprit. Jehan interdit à Berthet de revenir et profère à son égard des menaces de saisir la justice ou de le tuer s'il venait à le croiser.

Mais l'effronté cousin ne semble pas tenir rigueur de ces menaces, d'autant plus qu'il est soldat, engagé dans la compagnie du duc de Mercoeur, et qu'il porte à la ceinture son « bâton à feu ».

Le dernier jour de février 1577 à quatre ou cinq heures du soir Jehan Testenoire fait collation dans la maison de Marc de Lafont avec deux sergents royaux du baillage du Beaujolais et quelques autres. Le repas terminé, Jean tombe « nez à nez » devant sa propre maison avec Claude Berthet. Testenoire sent une

colère folle monter en lui, mais Berthet se saisit prestement de son pistolet dont il abat le chien sur le rouet afin de tirer.

Testenoire a juste le temps de se précipiter dans sa maison où il a lui aussi une arme à feu. Et de sa fenêtre il ajuste Berthet. Le coup part, Berthet s'écroule, atteint et blessé au côté droit, au-dessus de la hanche.

Malgré les soins qui lui seront prodigués, le blessé succombe trois ou quatre jours après.

Dès lors Testenoire est devenu un assassin. Et craignant la rigueur de la justice, il quitte sa maison.

La justice, rapide, suit son cours. Une sentence de mort par contumace est portée contre le coupable.

Pendant de longues semaines Jehan depuis sa retraite cachée, ainsi que sa propre famille font appel à de puissants intercesseurs. Ils peuvent assurément compter sur leur cousin, avec qui ils gardent des liens, « noble Michel de Testenoire, sieur de Bacot » qui demeure à Saint-Christophe-la-Montagne. Ce soldat, homme d'armes de la compagnie de Monseigneur de Nemours appuie certainement avec poids la supplique de Jehan Testenoire qui demande au roi une grâce, « *attendu la juste douleur qu'il a éprouvée de voir un tel déshonneur et scandale en sa maison par adultère incestueux et commis, ce qui l'aggrave, par un proche parent comme était ledit Berthet* ».

Et dans le courant du mois de mai 1577, la grâce royale atteint Jehan Testenoire, sous forme de lettres de rémission données par le roi Henri III et contresignées par Pierre de l'Estoile, grand audencier de France à la Chancellerie.



Henri III  
Roi de France



Charles Emmanuel de Savoie  
Duc de Nemours

En 1586, Jehan Testenoire tombe malade à Belleville dans la maison de Maître Anthoine Saulnay (ou Sauvage), barbier et chirurgien, et y meurt. Son testament porte la date du 28 octobre 1586 : avant son décès, il édicte ses dernières volontés, faisant élection de sépulture au cimetière de l'église d'Ouroux tombeau de ses parents prédécesseurs, ordonnant en outre que le jour de son enterrement et à l'an révolu de son décès il soit fait une aumône générale à tous les pauvres qui assisteront à son enterrement « de potaiges de febves et de pain ». Entre autres héritiers, il institue son fils Pierre comme son héritier universel, et sa fille Philiberte légataire pour 200 écus d'or payables lorsqu'elle se mariera.

Comme quelques femmes de son époque, « habiles et fortes ménagères », Anthoinette la veuve de Jehan tient son compte de tutelle avec la plus grande précision.

Contrairement à la grande majorité des villageois, elle sait parfaitement lire et écrire : comme tous les membres de sa famille (ses frères Timothée devenu gendarme de la compagnie du Duc de Nemours, Vincent devenu notaire à Matour, et Anthoine entré dans les ordres), Anthoinette a reçu une éducation soignée. Son fils Pierre Testenoire est placé en 1590 chez Jehan Barbier, recteur d'écoles à Beaujeu « *pour le norrir et enseigner aux lattins* ». La pension est de « *40 livres 10 sols, plus 10 mesures blondes valant 20 sols chaque mesure, 4 mesures noix valant 15 sols et un pot d'huile valant 12 sols* », soit un total de 67 livres, somme assez considérable pour l'époque. Plusieurs prêtres seront également rémunérés pour avoir enseigné à lire à Pierre (traces en 1590 et 1598).

Le rendement des comptes tenus par Anthoinette mentionne aussi quelques événements majeurs vécus à Ouroux, tels que le passage ou le logement de troupes ou de soldats.

Les guerres de religion ont amené de tragiques bouleversements dans tout le royaume, et le passage à travers les campagnes de troupes catholiques et protestantes composées entre autres de mercenaires étrangers recrutés dans chacun des camps provoque bien des ravages.

Les séjours imposés par la soldatesque sont très redoutés de la population à cause des pillages quasi systématiques. Anthoinette énumère ainsi des listes d'objets, précisant ensuite « *... lesquels objets ont été prins, dérobés, emportés, rompus, brisés et bruslés par les gens de guerre qui ont logé par ces derniers troubles au dict lieu d'Ouroux, mesme ceulx du capitaine Bataille qui logèrent au dict Ouroux en l'an 1590... ceulx du capitaine La Peyrouse qui y furent logés en l'an 1591... ceulx du capitaine La Rivière qui y furent logés en 1594... ceulx de l'armée du Roy conduits par le sieur Maréchal de Biron dict La Carrabine en l'année suivante... ceulx de Mr de Guise y furent logés la même année, environ la Saint Michel. En l'année 1596 ceulx du régiment du Sr de Nofay... En l'année suivante y furent logés d'autres qui emportèrent...* »

La population souffre réellement de ces bandes indisciplinées, et le meilleur moyen de les faire partir est d'acheter leur départ par des contributions volontaires. Ces dons des « plus aysés » de la paroisse sont réunis par la famille Testenoire. Le jeune Pierre y participe lui-même pour 10 sols en 1589, et 20 sols en 1591. Mais au bout de quelques années consécutives ces familles « aysées » se lassent de devoir ainsi régulièrement ouvrir leur bourse, et les déprédations reprendront encore quelque temps, jusqu'à ce que le royaume quasi ruiné retrouve enfin des années de paix et de prospérité.

## Pierre Testenoire et Anne Massard

Fils de Jehan Duligier Testenoire et d'Anthoinette de Lafont, Pierre semble avoir perdu son père alors qu'il est encore très jeune. Il en est l'héritier universel.

Outre l'apprentissage de la lecture et de l'écriture auprès de prêtres de la paroisse (traces en 1590 et 1598), il est placé en pension chez le recteur des écoles de Beaujeu.

Aux côtés de sa mère, et peut-être à l'exemple et au contact de son grand-père maternel notaire d'Ouroux, il se forge à son futur métier : Pierre sera en effet le premier Testenoire à devenir notaire royal à Ouroux.

Il est marié à Anne Massard.

Dans une donation du 4 novembre 1651 (Insinuations du Beaujolais) leur fils Jean Hugues est déclaré mineur.

## Jean Hugues Duligier Testenoire et Prudence Testenoire

Jean Hugues Duligier Testenoire, né en 1625, succède à son père comme notaire royal.

Il prend une part active à toutes les affaires qui se traitent autour de lui. Commis greffier de la Vicomté du Thil, de la justice seigneuriale d'Arcis, d'Avenas, de Gorze, il rédige un grand nombre d'actes de procédure que l'on retrouve dans les notariats de toute la contrée.

Il épouse le 15 novembre 1654 à Beaujeu Prudence Testenoire. Cette dernière lui donnera plusieurs enfants parmi lesquels Charlotte notre ancêtre qui épousera en 1687 le marchand Claude Raclet de Tramayes, Marie qui épousera Jean Ducroux en 1695, Marianne qui épousera en 1698 le marchand Antoine Durieu de Saint Etienne Lavarenne, et Jean Chrysostome qui lui succédera.

Jean Hugues, notaire royal également qualifié de bourgeois d'Ouroux, et Prudence semblent assez proches des autres familles notables ou nobles de la région, comme en témoignent certains actes de baptême (1676 etc.) où par exemple les Testenoire ont été choisis comme parrains et marraines par les de Grosbois et inversement les Grosbois comme parrains et marraines par les Testenoire...

Les Testenoire sont catholiques et profondément croyants. Ils participent pleinement aux activités de la paroisse. Lorsque le curé Morin veut en 1668 restaurer la « Confrérie du Saint Sacrement » à Ouroux, il est particulièrement aidé par les familles de Gorze, de Lafont et Testenoire.

En 1675 Jean Hugues Testenoire reprend la ferme de la Seigneurie d'Alloignet d'un bourgeois Lyonnais qui « *a soubz affermé comme il soubz afferme à Mr Jean Hugues Testenoire , notaire royal à Ouroux, présent et acceptant, à scavoir la rente noble et seigneurie et dépendances qu'il a dict bien scavoir et ainsy que Claude Morin précédent fermier en a jouy ou dubt jouir et ce pour le temps et terme de six années entières et consécutives commençant au premier janvier prochain, finissant le dernier décembre 1681 moyennant le prix et somme de 110 livres pour chascune année et la somme de 44 livres pour pot de vin et drouille pour une fois*

*seulement ; fait à Villefranche l'an 1675 le 9 décembre en l'étude de Mr Poyet notaire... »*

Par acte du 15 juin 1707 Jean Hugues fonde avec son fils cinq messes basses qui devront être dites dans leur chapelle.

Jusqu'à sa mort il secondera son fils Jean Chrysostome dans la gestion de ses biens.

La famille Testenoire semble avoir été lourdement imposée : la taille pèse sur tous les roturiers qui sont taxés arbitrairement selon les signes extérieurs de richesse. Elle ne touche pas les privilégiés, clercs et nobles, ni les bourgeois possesseurs d'offices. Afin de diminuer ses tailles, Jean Chrysostome pose une requête auprès de la Sénéchaussée de Villefranche : *« il dit qu'il a peu de biens dans les paroisses d'Ouroux et de Charentay, que la grêle et l'inondation leur ont fait beaucoup de mal en 1707. Ses biens fournissent à peine un revenu de 300 livres. Cependant il payait en 1703 cinquante-deux livres de grande taille avec subsidiaux à proportion ce qui excédait de beaucoup la moitié de ses fonds et héritage »*.

Cette cote excessive détermine Jean Chrysostome à se faire pourvoir de la charge de substitut du procureur du Roi en l'élection de Beaujolais à cause du privilège accordé à cette charge de l'exemption des tailles et autres impositions. Pour effectuer le paiement de cette charge, il emprunte 2500 livres. Le Roi ayant retiré le privilège de l'exemption, les consuls et habitants de la paroisse d'Ouroux portent ses tailles à 70 livres en 1705, et à 100 livres en 1706 bien qu'il n'ait fait aucune acquisition nouvelle depuis 18 ou 20 ans.

En 1707, ayant appris que les Duligier voulaient se pourvoir contre ces diverses augmentations, les consuls, manants et habitants font cotiser d'office Jean Hugues à 110 livres et Jean Chrysostome à 55 livres bien que celui-ci eut reçu en donation tous les biens de son père. En 1708 ils sont imposés de 150 livres. Impossible de recueillir une pareille somme dans leurs fonds ! Ils demandent à voir leurs tailles réduites de 50 livres...

*« Le 6 janvier 1708 après la messe et le peuple assemblé au son de la cloche en la manière accoutumée, devant la grande porte de l'église, comparurent Jean Hugues et Jean Chrysostome Duligier en présence des consuls et des collecteurs de taille de l'année présente et ceux de l'année précédente ainsi que les principaux habitants. Tous reconnurent que la demande des Duligier était fondée. »*

C'est le 18 octobre de cette année 1708 que s'éteint Jean Hugues Duligier Testenoire.

### Jean Chrysostome Duligier Testenoire et Marie Anne Aulas

Jean Chrysostome se marie en 1700 à Marie Anne Aulas, fille d'Etienne Aulas notaire à Saint-Germain-la-Montagne. Le couple aura dix enfants.

Il meurt en 1729. Sa veuve échangera, en 1732, un bois de haute futaie chêne situé à Montchetail, de la semence de 45 mesures environ et estimé 5000 livres avec le domaine des Micoux, arrière fief situé à Vauxrenard.

Parmi les enfants de Jean Chrysostome et Marie Anne signalons surtout Marie Françoise et Jean Marie.

Marie Françoise, baptisée le 2 janvier 1709 a pour parrain Mr Joseph Aulas chanoine d'Aigueperse. Entrée dans la communauté de la Visitation de Macon, elle doit, après la suppression des ordres monastiques, rentrer dans sa famille. Son neveu ne peut qu'à grand peine obtenir pour elle la pension de 700 livres à laquelle elle a droit en vertu de la même loi. Elle ne peut surtout obtenir un certificat de civisme et de non émigration.

Voici le signalement établi pour elle, à cet effet, à l'âge de 85 ans :  
« *extrêmement courbée, 4 pieds ½, cheveux et sourcils blancs, yeux gris, nez un peu long, visage rond, un peu ridé ; bouche ordinaire et menton rond* ».

Elle meurt en Germinal An III à l'âge de 86 ans.

Jean Marie Duligier Testenoire, comme nous le font savoir ses livres de comptes est un homme d'une grande piété.

« *J'ai fait semer, écrit-il, dans mon domaine des Micouds, quatre mesures de froment lequel a bien pris en semence, grâce à Dieu et veuille nous bénir avec tous les fruits de la terre. Amen. Année 1766* ».

« *Le tout peut faire douze chars de foin, encore bon foin, grâce à Dieu, quoiqu'il ait plu dessus, n'ayant pas eu grand mal parce qu'il était tout en (meaux ?)* ».

Il nous apprend lui-même qu'un de ses frères était notaire à Prissé.

Jean Marie, marié à Marguerite Reine Nonin, aura de nombreux enfants parmi lesquels Claude Marie et Benoît.

Il mourra à l'âge de 71 ans.

Claude Marie est le sixième enfant de Jean-Marie Duligier et Marguerite Reine Nonin.

Baptisé le 21 février 1749, il a pour parrain Claude Nonin marchand de Varennes et pour marraine Claire Marie Babillon femme d'Aymé Gabriel Verset notaire royal à Tramayes.

Entré dans les ordres, il est d'abord curé de Cenves, puis de la Chapelle-sous-Dun à partir de mars 1780.

Il y signe les registres de catholicité « *Duligier Testenoire curé de la chapelle sous dun* » jusqu'au 10 octobre 1790, « *Duligier Testenoire curé de la chapelle sous dun le roi* » du 2 septembre au 10 octobre 1790, puis « *Duligier curé de la chapelle sous dun le roi* » et « *Claude Marie Duligier curé de la chapelle sous dun le roi jusqu'au 2 juin 1791* ».

« En 1790, il déclare un revenu de 673 livres, la cure étant à portion congrue », et il ne prête pas serment à la Constitution. En juin 1791 il semble quitter la cure de la Chapelle (dernière signature le 2 juin).

Il est détenu à Mâcon en 1794, et libéré à la fin de l'année.

Dans cette tourmente révolutionnaire il se retire au fief des Micoux sur la paroisse de Vauxrenard. Ce fief appartient à cette époque à la famille Testenoire. Il y mourra, atteint de la folie des persécutions, à la suite des scènes d'horreur dont il avait été le témoin et peut-être la victime.

Benoît Duligier Testenoire, frère du précédent, réside à Ouroux jusqu'en 1773, puis il s'installe comme notaire à Tramayes. En 1789 il revient à Ouroux remplacer M. Pochon qui possédait le notariat depuis 1750. Il dirigera la rédaction du cahier de doléances des habitants d'Ouroux.

Benoît aura 5 enfants, mais avec l'un d'eux, Jean Antoine Marie qui mourra le 30 novembre 1864 en revenant de Beaujeu, dans les bois d'Avenas, s'éteindra à Ouroux la branche aînée des Duligier-Testenoire.

## Notes

(1) La vérité est vraisemblablement plus simple : l'abbé Odouard, après avoir évoqué cette bataille de 1572, ajoute « *Remarquons que la date assignée plus haut est évidemment fautive puisque le nom de Testenoire était donné aux Duligier dès 1520 comme le prouve le terrier d'Alloignet. Mais encore devons-nous accepter le fonds même de la tradition ? L'étude des documents nous permet de proposer une autre origine au nom qui nous occupe.*

*Dans une reconnaissance de servis faite en 1769 par Jean Marie Duligier nous trouvons mentionnée une partie de jardin qui fut maison haute et basse, jadis appelée « la vieille teste noire » située au bourg d'Ouroux. Il s'agit ici du jardin appartenant aux MM Gonnet.*

*Reportons nous aux détails donnés sur le fief de Nagu et la destruction probable de son château vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Les débris de murailles calcinés et noircis par le feu se détachaient comme des silhouettes sur l'horizon ; de là le nom de testes noires qui leur fut donné par les habitants du bourg. Plus tard ces restes de murailles disparurent, le sol conserva le nom de testes noires, et les Duligier en étant devenus possesseurs ajoutèrent ce surnom à leur nom primitif de Ligier. Au moyen-âge le nom de la terre recouvrait souvent le nom de famille et le premier était seul en usage. C'est précisément ce qui eut lieu dans le cas qui nous occupe et cette hypothèse nous paraît la seule admissible. »*

A propos de cette légende et la date qui en est donnée...

Jean Testenoire de Bacot semble être le plus proche de ce personnage légendaire.

Mais il y a aussi Jehan Testenoire époux d'Antoinette de la Font : une famille de la Font accueillit en son château de la Rolle à Tramayes, selon Rohmer, le roi de France en 1572. Y-a-t-il un lien entre les deux familles de Lafont, Jehan était-il présent lors de la venue du roi ? Concernant la date, Charles IX ne semble pas s'être déplacé en Lyonnais en 1572, année de la Saint Barthelemy et des massacres des protestants, mais en 1564. Y-a-t-il confusion des dates et des événements ?...

Tout cela reste toutefois assez douteux, d'autant plus qu'il n'y a pas eu de bataille connue cette année-là...

(2) Alloignet : situé sur le territoire de la paroisse de Saint-Mamert, ce château qui domine la vallée de la Grosne est une ancienne maison forte des sires de Beaujeu au XI<sup>e</sup> siècle. Il passera sous la dépendance des seigneurs de Saint Julien au début du XVII<sup>e</sup> siècle : Benoît de Saint-Julien fait l'acquisition en 1604, auprès du Duc de Montpensier, de la justice de Saint Mamert et de Saint Jacques des Arrêts, ainsi que des ruines du château d'Alloignet qui restera dans cette famille jusqu'en 1789.

(3) Il serait opportun de vérifier l'information car Jean Du Ligier Testenoire sieur de Bacot, cousin de Jean Duligier Testenoire, est également qualifié de châtelain de Coux et Alloignet. L'homonymie ne pourrait-elle être la source d'une éventuelle confusion entre les deux personnes ?

(4) Dans les *baux à ferme et ventes de châtelainies du pays de Beaujolais de 1528 à 1604 publiés par E. Longin*, Maître Claude Delafont d'Ouroux est mentionné tenir et posséder le greffe de la seigneurie et prévôté de Beaujeu vers 1560. Il s'agit vraisemblablement de la même personne. Pour compléter, dans les *Mémoires de Louvet – histoire du Beaujolais*, il est précisé que le greffe de la prévôté de Beaujeu que les commissaires du roi avaient vendu à Claude Lafont le 5 février 1552 fut revendu le 20 janvier 1561.

(5) Les affaires d'honneur ne sont pas rares à l'époque, avec leurs cortèges de duels et d'assassinats. Et l'on peut rappeler une histoire célèbre qui va défrayer la chronique deux ans après celle des Testenoire d'Ouroux : le fameux épisode de la Dame de Montsoreau et de son prétendu amant Bussy d'Amboise.

Louis de Clermont d'Amboise seigneur de Bussy est en 1574 le favori de François frère du roi, duc d'Alençon puis d'Anjou. Fier, violent et provocateur, ce duelliste réputé multiplie en Anjou rapines et scandales. Il prétend même entretenir une liaison avec Françoise, femme du comte de Montsoreau. Afin de se débarrasser de l'impertinent Bussy, le roi Henri III utilise le prétexte de l'affaire d'honneur. Il prévient le comte de Montsoreau dont l'image est bafouée, et le mari jaloux va tendre un piège au prétendu amant qui sera abattu par des hommes de main en août 1579.

## Personnages et informations complémentaires sur la famille Duligier Testenoire

Selon des informations non encore confirmées, les **Duligier-Testenoire**, très nombreux à Ouroux (Rhône) aux XVII et XVIIIe siècles, sembleraient venir à l'origine de Beaujeu où dès le XVe siècle ils remplirent les premières charges de la ville et donnèrent des chanoines au Chapitre. Mais l'étude des racines de cette famille et des liens de parenté entre tous les porteurs du nom reste à faire.

### Claude Ligier, dit Testenoire, chanoine au chapitre Notre Dame de Beaujeu au XVIe siècle (de 1544 à 1573) - Extraits du journal de Guillaume Paradin

Dans son journal qui couvre les années 1572-1573, Guillaume Paradin doyen du chapitre Notre Dame de Beaujeu mentionne régulièrement Claude Testenoyre qui fut reçu chanoine en 1544 et qui semble avoir eu quelque tendance à l'ivrognerie et à la gloutonnerie... Voici quelques extraits choisis.

*Lundy 8 décembre 1572*

*Nous donnasmes à disner à monsieur de la Sale, monsieur le Chantre, Messieurs Testenoyre, Charreton, Monsieur le recteur de Beaujeu, mon frère Antoyne.*

Un homme honnête

*Vendredy 12 décembre 1572*

*Ce jour, monsieur Testenoire m'envoya par mon frère Estienne la somme de quatorze francs de ce qu'il me devoit du temps passé.*

Une réunion de chapitre bien mouvementée et un piètre viticulteur...

*Vendredy 6 février 1573*

*L'on tint chapitre auquel le chanoyne Testenoire forma une opposition (1) et encores une appellation de ce que messieurs ayantz fait annoncer la grand vigne d'Andillé la vouloient donner à moytié (2) à Joly Claudon Maleval et à Thion Pro, alias Colas dont messieurs ordonnèrent que sur ceste appellation l'on auroit conseil et que l'on ne passeroit outre. Tous les chanoynes et tous ceulx de l'église se esbahissoient de ce que Testenoyre se oppiniastroit contre le conseil de tous ses parents et amys de tenir ladicte vigne, laquelle il avoit laissée aller en friche et aller à ruyne la maison, le cellier et le trueil (3) ce qu'il n'eust jamais réparé pour deux cens escus et cependant ledict Testenoyre avoit menassé mon frère et entre autres luy avoit dict que nous assignerions l'argent que nous debvions en chapitre qu'il disoit monter à VC (4) livres et mentoit en cela faulsement.*

*Samedy 7 février*

*... Ce jour mesme en chapitre je remonstray à M. Testenoyre le dommaige et deshonneur qu'il faisoit au chapitre, faisant le discours des ruynes que ledict*

*Testenoyre faisoit au chapitre depuis vingt cinq ans qu'il avoit tenu la vigne d'Andillé tellement qu'il se présentoit à la laisser à la condition que l'on luy leroit (5) la garenne pour la planter. Je fis response à cela qu'il n'estoit pas raisonnable de récompenser celui qui nous avoit destruit et qu'il falloit au contraire luy faire faire les réparations de la maison, cellier et truel et vigne qu'il avoit mys en friche et qu'il avoit laissée ruynée totalement et payer tous domaiges et interestz du passé et puy l'on verroit de sa récompence et parce qu'il faisoit grand instance qu'on luy laissast ladicte garenne, je me levay de mon siège et m'en voulois aller. Monsieur le chantre voulut faire ung compromis de ce différend, nous voulant remettre à ce qu'en feroient monsieur le trésorier (6) et monsieur de La Salle, ce que je ne voulus accorder et mon frère encore moins. Par quoi toute la compagnie se leva et puy nous estantz dehors et moi déjà assez loin, l'on nous rappela et alors Testenoyre ne sachant que faire ny dire prononça tout haultement qu'il quittoit ladicte vigne à Messieurs sans aucune condition et alors je dys que je prioys Messieurs de luy passer quittance générale de toutes les ruynes et malversations qu'il auroit fait tant en la vigne de Chenelettes que au cellier et trueil d'icelle. Ainsi fut le tout receu par le prévost secrétaire. Ainsi fut la vigne quittée par ledict Testenoyre qui ne fut sans grand regret (7) parce qu'il estoit plus marry de se veoir ainsi spolié de ladicte vigne quasi par infamie que du dommaige qu'il y prétendoit, car c'estoit son grand profit de laquelle, mais il ne vouloit que ce fust en ceste façon.*

La fin du chanoine Testenoyre, un homme apprécié malgré ses défauts

*Vendredy 8 may*

*Nous tinsmes ce jour chapitre auquel estant maistre Claude testenoyre, chanoyne et faisant bonne chère tomba en apoplexie dont ayant perdu la parole, s'en alla à l'église faire son oraison devant l'image nostre Dame et de la en sa maison où il perdit entièrement la parole et petit à petit se augmentant le catharre perdit toute congnoissance. Je le fis soudain ventoser et scarifier mais il n'y eust ordre de le sauver et languissant avec grandz grondements des humeurs qui le suffoquaient, vesquit en grande povreté et douleurs jusques après minuyct qu'il rendit l'esperit à Dieu, auquel je prie faire paix. Amen. C'estoit ung personnage bien aymé par tout et ne faisoit mal que à soy mesme. Il avoit esté toute sa vie assez intempérant de sa bouche et homme de bonne chère, exposant tout son bien à toutes personnes non moins liberalement que prodigalement dont il estoit tousjours en grande difficulté d'entretenir ses affaires domestiques et avoit esté autrefois procureur et mangeoit le bled de la livraison avant les termes et par se moyen laissoit souvent fallir la distribution du pain des chanoynes et par son gouvernement estoit reduite nostre grande vigne d'Andillé (qui appartenait au chapitre) à telz termes que si l'on ne la luy ostée samedy 7 février dernier, elle estoit entièrement mort.*

*Samedy 9 may veille de Penthecoste*

*Fut mis en sépulture Me Claude Testenoyre à l'entrée de la petite porte de l'église de céans. Il y eut grand brigue pour sa chanoynie...*

Encore un Testenoyre...

*Mardy 4 aoust*

*... Nous fismes compte avec le sire Antoine Carrige, le père qui monta ça hault et luy fismes une quittance dans son livre de comptes qu'il portoit.  
J'ay mis la cédulle cancellée (8) dedans le sac (9) des comptes dudict Carrige où l'on pourra voir le dernier compte précédent cestuy icy fait pour ledict Carrige avec Alexandre Testenoyre (10). Le sac est en mon coffre.*

#### Notes

- (1) Le chanoine Testenoire forme un appel. On comprend vite que cet opposant soignait fort mal les terres qui lui étaient attribuées par le chapitre
- (2) Il s'agit d'un bail à métayage ; Joly Claudon Maleval et Thion Pro, alias Colas, sont les vigneronns preneurs
- (3) Pressoir, également dénommé truel, trey
- (4) Cinq cents
- (5) Laisserait
- (6) Hugues Charreton
- (7) « [ce] qui ne fut pas sans grand regret »
- (8) Raturée
- (9) Antoine Carrige plaçait ses archives dans un sac. Les magistrats également utilisaient ce système, G. Paradin préférait les boîtes
- (10) Un membre de cette famille important qui avait des représentants à Ouroux et à St-Christophe-la-Montagne. Mais quel lien avec le chanoine et les Testenoire d'ouroux ?

#### Informations complémentaires sur le chapitre de Beaujeu

(cf informations données par Benoît Faure-Jarrosson in Genrhoneloire@...)

En 1555 Me Claude Testenoyre présente ses comptes au chapitre de Beaujeu. Jean Ligier dit Testenoyre, est fermier des dîmes d'Ouroux pour ce chapitre et est fils de Claude Testenoyre, fermier des dîmes.

Le 6 juin 1573, succession du chanoine Testenoyre puis mise aux enchères où enchérissent séparément Jean et Alexandre Testenoyre. Le 31 juillet 1573, « honneste Jehan ? Testenoyre, frère et héritier de feu Claude Testenoyre ». Vers 1577, présence de « noble Michiel de Testenoyre, sieur de Bacot ».

En 1579, Alexandre et Claude Testenoire signent les registres du chapitre.

## Les Testenoire de Bacot

On retrouve des Duligier Testenoire au château de Bacot à Saint-Christophe-la-Montagne près de Germolles.

Déjà vers 1577 est mentionné « noble Michiel de Testenoire, sieur de Bacot »...

« En 1601 noble Michel du Ligier de Testenoire est dit seigneur de la maison forte de Bacot. En 1604, les commissaires de Monsieur le Duc de Montpensier vendent à noble Jean de Testenoire, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, la justice qui se rendait à Coux et Alloignet, et se rendra désormais au château de Bacot. En 1624, Madeleine, fille de Jean Testenoire, épouse Antoine de Sarron qui, de ce fait, devient seigneur de Bacot... ».

Michel, Sieur de Bacot, a pour épouse Claudine Patissier. Il est dit « Homme d'armes de la Cie de Mgr le Duc de Rez ».

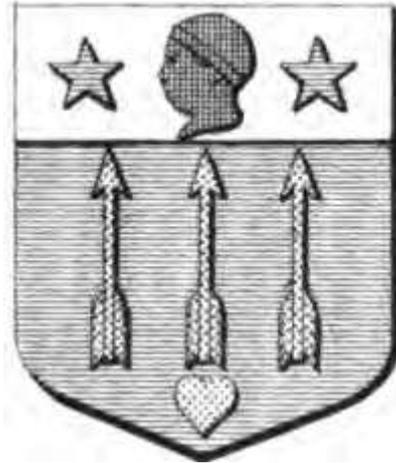
Parmi ses enfants (selon le fonds Frécon), Jean prieur de Belleville, Etienne sieur de la Croix et Jean sieur de Bacot Maréchal des Logis de la Cie de Mgr le Duc de Rez, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Ce « Jean Duligier-Testenoire seigneur de Saint-Christophe en Beaujolais » est époux de Gabrielle de Sallemard.

Madeleine fille de Jean est mentionnée sous le nom de Madeleine Legier de Testenoire parmi les 16 quartiers de son arrière petit fils François Joachim du Saix, Chevalier de Malte, dans le Dictionnaire biographique et généalogique des Chevaliers de Malte de la langue d'Auvergne d'Eric Thiou (comprenant entre autres provinces Mâconnais, Lyonnais et Beaujolais).

Le lien de parenté entre les Testenoire de Bacot et la lignée des notaires remonte à la fin du XVe siècle avec Guyot Ligier alias Testenoire qui eut de son épouse Flor de Laye plusieurs fils, et parmi eux Thomas qui continua la branche aînée d'Ouroux (les notaires entre autres) et Michel qui acheta la seigneurie de Bacot à Saint-Christophe-la-Montagne et fonda ainsi la branche des seigneurs du même nom.

Dans son ouvrage sur Ouroux, l'abbé Odouard décrit comme suit les armoiries des Testenoire de Beaujeu : « d'or à une tête de maure de sable tortillée d'argent ». Il reprend le Grand Armorial de France : TESTENOIRE 32625.-(Lyonnais)-D'or à la tête de More de sa. Tortillée d'arg.- (Armorial Général Lyon.).

Dans son *Armorial Général du Lyonnais, Forez et Beaujolais* (Lyon 1860) André Steyert donne sous le nom de Légère de Testenoire (pour du Ligier) : « d'azur à trois flèches en pal d'or accompagnées en pointe d'un cœur du même, au chef d'argent chargé d'une tête de sable accostée de deux étoiles d'azur ». Ces dernières armoiries figuraient sur le bas d'un des tableaux ornant la chapelle des Testenoire et représentant Saint Roch. Ce tableau devait être un don des Testenoire de Bacot pour la chapelle de leurs ancêtres.



Des liens ont perduré entre la branche de Bacot et celle d'Ouroux, au moins contractuellement :

- entre 1563 et 1585, transaction et partage de bois entre Michel de Testenoire seigneur de Bacot et Me Jean de Testenoire châtelain de Coux et d'Aloignet.
- entre 1686 et 1782, titres de la famille de Sacconay – pensions – quittance passée par Me Jean-Hugues de Testenoire notaire royal au bourg d'Ouroux, au profit de messire Gaspard de Sacconay chevalier seigneur de Bacot, etc. de la somme de 18 livres 15 sous pour les arrérages d'une rente en pension, au capital de 300 livres, créée au profit de feu messire Guillaume Testenoire curé de Saint-Lagier ; - sentence de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, condamnant le sieur de Sacconay, héritier de Camille de Sacconay écuyer son père, à payer à demoiselle Marianne Aulas veuve et héritière de Jean Chrisostome du Ligier-Testenoire bourgeois d'Ouroux, les arrérages de la pension de 18 livres 15 sous, ci-dessus.

(In Archives du Rhône, inventaire sommaire série E Titre des Familles, Seigneurie de Bacot pp. 167 et 178)



Ancienne chevalière en or aux armoiries des Testenoire de Bacot, vendue sur Ebay Italie en février 2011 pour la somme de 450,00 €

## Les Testenoire Lafayette

Les Testenoire-Lafayette sont une famille notable de Saint-Etienne, avec des érudits parmi lesquels en particulier Claude-Philippe né en 1810 qui deviendra notaire, historien et bibliothécaire de la ville. Il laissera de nombreux écrits historiques. Son fils Philippe, également notaire sera lui aussi un passionné d'histoire.

Il est signalé dans le site héraldique « Euraldic » que les Testenoire-Lafayette portaient les mêmes armes que les Testenoire, soit « d'azur, à deux flèches d'or passées en sautoir, les pointes en haut, acc. en chef d'une tête de maure au naturel, et de trois trèfles d'or, en flanc et en pointe ».

Ces armoiries comportent de grandes similitudes avec celles des Testenoire de Bacot. Et cela s'explique tout simplement par le fait qu'ils en descendent directement (voir tableau dans les annexes ci-après selon site cybergenes sur Geneanet).

## **ANNEXES**

Descendance de Guyot Duligier Testenoire et de Flor de Laye

Ascendance de Gabrielle de Sallemard

Ascendance de Philippe Testenoire-Lafayette

## Descendance de Guyot Duligier Testenoire et Flor de Laye

d'après l'arbre de Martial Valentin sur Geneanet

### Guyot Duligier Testenoire.

Marié avec Flor De Laye, *dont*

- **Thomas Duligier Testenoire**, marchand et bourgeois d'Ouroux, châtelain de Coux et Aloignet sentence du 25 février 1553.  
Marié avec ? **Berthet** (?), *dont*
  - **Jehan Duligier Testenoire**, décédé après 1588, Belleville, inhumé, Ouroux, châtelain de la juridiction de Coux (Ouroux) et Alloignet (Monsols).  
Marié avec **Antoinette De Lafont**, *dont*
    - **Pierre Duligier Testenoire**, né en 1588, décédé après 1651, Ouroux, notaire royal à Ouroux.  
Marié avec **Anne Massard**, *dont*
      - **Jean Hugues Duligier Testenoire**, né en 1625, décédé le 18 octobre 1708, Ouroux (à l'âge de 83 ans), notaire royal.  
Marié avant 1670 avec **Prudence Testenoire**, *dont*
        - **Jean Chrisostome Duligier Testenoire**, décédé le 19 avril 1729, Ouroux.  
Marié en 1700 avec **Marie Anne Aulas**, née en 1669, décédée le 19 avril 1729, Ouroux (à l'âge de 60 ans), *dont*
          - **Jean Marie Duligier Testenoire**, né le 22 juillet 1717, Ouroux, baptisé le 22 juillet 1717, Ouroux, décédé.  
Marié le 20 juillet 1739, Mazille, avec **Reine Marguerite Nonnin**, née vers 1714, décédée, *dont*
            - **Marie Françoise Duligier Testenoire**, née le 30 avril 1740, Ouroux, décédée le 5 novembre 1749, Ouroux (à l'âge de 9 ans).
            - **Benoît Duligier Testenoire**, né le 13 septembre 1741, Ouroux, décédé, Notaire royal à Prissé.  
Marié le 28 novembre 1769, Prissé, avec **Madeleine Avignent**, *dont*
              - **Claudine Duligier Testenoire**, née le 10 novembre 1771, Ouroux, décédée.  
Mariée le 24 juillet 1794, Ouroux, avec **Charles Joseph Guillot**.
              - **Jeanne Reine Duligier Testenoire**, née le 10 septembre 1773, Ouroux, décédée.  
Mariée le 3 mars 1794, Ouroux, avec **Claude Teillard**.
              - **Marie Pierre Duligier Testenoire**, né le 27 octobre 1788, Ouroux, décédé.
              - **Jean Antoine Marie Duligier Testenoire**, né le 24 août 1790, Ouroux, décédé.
              - **Louis Duligier Testenoire**.  
Marié avec **Marie Montangeran**, *dont*
                - **Théophile Duligier Testenoire**, avocat en parlement.  
Marié le 17 novembre 1760, Mâcon paroisse saint Etienne, avec **Claudine Humbert**.
            - **Emé Duligier Testenoire**, né le 14 septembre 1743, Ouroux, décédé le 22 septembre 1743, Ouroux (à l'âge de 8 jours).
            - **Marie Duligier Testenoire**, née le 29 novembre 1744, Ouroux, décédée.

- **Jean Duligier Testenoire**, baptisé le 23 novembre 1745, Ouroux.
- **Claude Marie Duligier Testenoire**, né le 20 février 1749, Ouroux, décédé, curé de la paroisse d'Ouroux.
- **Jean Claude Duligier Testenoire**, baptisé, Ouroux.
- **Benoît Duligier Testenoire**, né le 19 février 1703, Ouroux, baptisé le 20 février 1703, Ouroux, décédé.
- **Antoine Duligier Testenoire**, baptisé le 28 juin 1705, Ouroux, décédé le 1er août 1705, Ouroux (à l'âge de peut-être un mois).
- **Jeanne Elizabeth Duligier Testenoire**, baptisée le 27 décembre 1705, Ouroux, décédée le 9 mars 1708, Ouroux (à l'âge de peut-être 2 ans).
- **Louis Duligier Testenoire**, baptisé le 14 janvier 1708, Ouroux.
- **Marie Françoise Duligier Testenoire**, né(e) en 1709, Ouroux, décédé(e).
- **Marcelin Duligier Testenoire**, baptisé le 23 octobre 1712, Ouroux.
- **Joseph Marie Duligier Testenoire**, né le 8 janvier 1714, Ouroux, baptisé le 9 janvier 1714, Ouroux, décédé.
- **Benoîte Duligier Testenoire**, née le 4 octobre 1715, Ouroux, baptisée le 6 octobre 1715, Ouroux, décédée. Mariée le 15 septembre 1738, Ouroux, avec **Benoît Nonnin**, né vers 1710, décédé le 19 mai 1747, Mazille (à l'âge de peut-être 37 ans), notaire royal à Tramayes, *dont*
  - **Claudine Nonnin**, née, Tramayes, décédée le 23 septembre 1807, Bourgvilain. Mariée le 27 janvier 1777, Sainte Cécile, avec **Claude Thomas**, né le 25 février 1736, Sainte Cécile, décédé le 22 janvier 1820, Mazille (à l'âge de 83 ans), marchand, *dont*
    - **Marie Benoîte Rosalie Thomas**, née le 7 janvier 1778, Bourgvilain, baptisée le 8 janvier 1778, Bourgvilain, décédée. Mariée le 22 juin 1797, Mazille, avec **Nicolas Giroux**, né le 25 juin 1783, Mazille, décédé le 9 août 1820 (à l'âge de 37 ans), propriétaire.
    - **Jean Baptiste Thomas**, né le 5 novembre 1779, Bourgvilain, décédé. Marié le 19 novembre 1829, Mazille, avec **Nicole Thomas**. Marié le 19 novembre 1828, Mazille, avec **Nicole Thomas**.
    - **Catherine Thomas**, baptisée le 13 avril 1781, Bourgvillain.
    - **Marie Claudine Thomas**, née le 10 juin 1788, Bourgvilain, décédée.
- **Elizabeth Nonnin**, née, Tramayes, baptisée le 20 juin 1739, Tramayes. Mariée le 17 juin 1766, Buffière, avec **Pierre Verjat**, praticien à Buffière. Mariée le 17 juin 1766, Mazille, avec **Pierre Verjat**.
- **Françoise Nonnin**, née, Tramayes, baptisée le 10 mai 1740, Tramayes, décédée le 24 mars 1753, Mazille (à l'âge de peut-être 12 ans).
- **Philiberte Nonnin**, née le 27 juin 1741, Tramayes, baptisée le 29 juin 1741, Tramayes, décédée. Mariée le 17 novembre 1767, Mazille, avec

**Adrien Claude Philibert**, maître charpentier.  
Mariée avec **Pierre Claude Philibert**.

- **Catherine Nonnin**, baptisée le 26 septembre 1743, Tramayes.  
Mariée le 21 avril 1772, Flacé, avec **Nicolas Chambart**, marchand au faubourg de la Barre (Charnay).
- **Marie Nonnin**, née, Tramayes, baptisée le 27 août 1746, Tramayes.  
Mariée le 26 août 1772, Mazille, avec **Pierre Joseph Pouvilliard**, praticien à Bois Sainte Marie commune d'Ouroux.

Mariée le 26 février 1748, Tramayes, avec **Jean François Verset**, né le 16 janvier 1723, Tramayes, décédé, Chirurgien, *dont*

- **Marie Antoinette Verset**, née le 17 janvier 1749, Mazille, décédée le 25 août 1804, Colombier en Brionnais (à l'âge de 55 ans).  
Mariée avec **François Demontmessin**, né le 22 décembre 1732, Colombier en Brionnais, décédé le 31 août 1804, Colombier en Brionnais (à l'âge de 71 ans).
- **Antoine Verset**, né en 1750, Mazille, décédé.
- **Benoît Verset**, né le 13 février 1753, Mazille, baptisé le 13 février 1753, Mazille, décédé.
- **Claudine Louise Verset**, née le 26 mai 1754, Mazille, décédée le 8 août 1754, Mazille (à l'âge de 2 mois).
- **Charlotte Duligier Testenoire**, née vers 1657, décédée le 6 juillet 1747, Germolles (à l'âge de peut-être 90 ans).  
Mariée le 3 juin 1687, Ouroux, avec **Claude Raclet**, praticien à Gercoles.
- **Marianne Duligier Testenoire**, née le 28 janvier 1676, Ouroux, baptisée, Ouroux, décédée.  
Mariée le 4 février 1698, Ouroux, avec **Antoine Durieu**, marchand à Saint Etienne la varenne.
- **Philippe Duligier Testenoire**, née en août 1677, Ouroux, baptisée le 19 août 1677, Ouroux, décédée.
- **Françoise Duligier Testenoire**, décédée le 13 août 1697, Ouroux, inhumée, Chapelle Saint Sébastien d'Ouroux .  
Mariée le 9 octobre 1684, Ouroux, avec **Jean Berthelon**, notaire royal à Avenas, *dont*
  - **Jean Hugues Berthelon**, baptisé le 26 juillet 1685, Ouroux.
  - **Françoise Berthelon**, née le 2 septembre 1686, Ouroux, baptisée le 4 septembre 1686, Ouroux, décédée.
  - **Jeanne Berthelon**, baptisée le 29 août 1687, Ouroux.
  - **Jean Chrisostome Berthelon**, baptisé le 10 novembre 1688, Ouroux.
  - **Antoine Berthelon**, baptisé le 5 janvier 1690, Ouroux.
  - **Claude Berthelon**, baptisé le 29 mars 1691, Ouroux.
  - **Joseph Berthelon**, baptisé le 4 mai 1692, Ouroux.
  - **Marie Berthelon**, baptisée le 12 octobre 1693, décédée.
  - **Anne Berthelon**, baptisée le 18 janvier 1695, Ouroux.
  - **Philibert Berthelon**, baptisé le 17 avril 1696, Ouroux.
- **Marie Duligier Testenoire**.
  - **Philiberte Duligier Testenoire**.  
Mariée en 1596 avec **Geoffroy Morin**, maréchal.
  - **Georges Duligier Testenoire**.
- **Michel Duligier Testenoire**, sieur de Bacot à St Christophe la montagne, gendarme de la Cie du Maréchal de Retz.  
Marié avec **Claudine Patissier**, *dont*

- **Jean Duliqier Testenoire**, écuyer, gentilhomme ordinaire de la maison du roi, châtelain de Coux et d'Aloignet.  
Marié avec **Alix de Poncert**, puis avec **Gabrielle de Sallemard** *dont*
  - **Madeleine Duliqier Testenoire**.  
Mariée le 17 juillet 1624 avec **Antoine de Sarron**, *dont*
    - **Angèle de Sarron**.  
Mariée le 17 mars 1660 avec **Gaspard de Sacconay**, décédé le 23 janvier 1665, *dont*
      - **Camille de Sacconay**.
      - **Marie Charlotte de Sacconay**.  
Mariée avec **Philibert De Verboz**, seigneur d'Arcine.
    - **Claudine de Sarron**.  
Mariée avec **Gaspard du Bost**, chevalier, seigneur de Mollin, *dont*
      - **Gabrielle du Bost**.  
Mariée le 20 juillet 1677 avec **Jean François de Saix**, seigneur.
- **Etienne Duliqier Testenoire**, décédé, seigneur de la Croix, homme d'armes des ordonnances du roi.  
Marié avec **Guillemette de Noblet**, *dont*
  - **Huguette Duliqier Testenoire**.  
Mariée avec **Charles De La Blanche**, *dont*
    - **Gabriel De La Blanche**, baptisé le 12 février 1621, Chamelet (69), écuyer, seigneur du Bost, de la Thuille et Montaulière.  
Marié le 15 février 1654 avec **Sibille du Sauzey**.
- **François Duliqier Testenoire**.  
Marié avec **Barthélémy De Ponserd**, *dont*
  - **Claudine Duliqier Testenoire**, décédée en 1688.  
Mariée le 27 août 1641 avec **Aymé De Salornay**, décédé le 14 juin 1647, seigneur de Pruzilly, seigneur de Champerny, Malatrait, coseigneur de Trades, *dont*
    - **Camille De Salornay**.
    - **Aimé De Salornay**.  
Marié avec **Marquerite De Valin**.
    - .....
    - **Ferdinand dit Popon De Salornay**.
    - **Jacqueline De Salornay**.
- **Hugues Duliqier Testenoire**, curé de la paroisse d'Ouroux vers 1529.
- **Claude Duliqier Testenoire**.

## Gabrielle de SALLEMARD

- Née vers 1575 julien



### Parents

- [Geoffroy Ier de SALLEMARD](#), *Seigneur de Rassis, la Fay, Cruzieu, Montfort et la Rochepingolet*
- [Madeleine de FOUDRAS](#) ca 1545



### Mariage(s)

- Mariée avec [Jean DULIGIER-TESTENOIRE](#), *Seigneur de St-Christophe en Beaujolais*



### Frères et soeurs

- [Geoffroy II de SALLEMARD](#), *Seigneur de Rassis, la Fay, Cruzieu, Montfort et la Rochepingolet*
- .....
- [Ne de SALLEMARD](#), *Religieuse au monastère d'Alix*
- .....
- [Ne de SALLEMARD](#), *Religieuse au monastère d'Alix*
- [Ne de SALLEMARD](#), *Religieuse au monastère d'Alix*
- **Gabrielle de SALLEMARD**
- [Claude de SALLEMARD](#), *Chanoine puis sacristain de l'église de Lyon*

[Claude II de SALLEMARD](#),  
*Chevalier  
seigneur de  
Rassis*

.....

[Jean III de FOUDRAS](#),  
*Seigneur de  
Château-Thiers  
ca 1515*

[Jeanne de CHOISEUL de TRAVES](#) ca  
1520

[Geoffroy Ier de SALLEMARD](#), *Seigneur  
de Rassis , la Fay, Cruzieu, Montfort  
et la Rochepingolet*

[Madeleine de FOUDRAS](#) ca 1545

**Gabrielle de SALLEMARD** ca 1575  
épouse de Jean DULIGIER TESTENOIRE

## Ascendants de Philippe TESTENOIRE-LAFAYETTE

Jusqu'à la 9e génération.

- Génération 1
  - 1 - [Philippe TESTENOIRE-LAFAYETTE](#)
- Génération 2
  - 2 - [Claude Philippe TESTENOIRE-LAFAYETTE](#) 1811-1903 Notaire à St Etienne
  - 3 - [Antoinette DESJOYAUX](#) 1822-1903
- Génération 3
  - 4 - [Pierre Philippe TESTENOIRE-LAFAYETTE](#) ca 1784
  - 5 - [Marguerite POIDEBARD](#) 1784
- Génération 4
  - 8 - [Claude Philippe TESTENOIRE-LAFAYETTE](#)
  - 9 - [Rose POIDEBARD](#)
- Génération 5
  - 16 - [Philippe de TESTENOIRE](#) 1718
  - 17 - [Bénigne ROLLET](#)
- Génération 6
  - 32 - [x de TESTENOIRE](#)
  - 33 - [? ?](#)
- Génération 7
  - 64 - [Jean de TESTENOIRE](#)
  - 65 - [Marie de la GARDETTE](#)
- Génération 8
  - 128 - [Jean de TESTENOIRE](#)
  - 129 - [? ?](#)
- Génération 9
  - 256 - [Michel de TESTENOIRE](#)
  - 257 - [Claudine PATISSIER](#)

## Bibliographie :

Théodore Augier, *La France par cantons et par communes, Département du Rhône, Arrondissement de Villefranche Tome II*, imprimerie Balay et Conchon 1856

Joseph Balloffet, *Saint-Christophe-la-Montagne et son pèlerinage*, Editions du Cuvier – Villefranche 1937

Julien Bernigaud, ascendance Sallemard sur Geneanet

Ferdinand Frécon, fonds sous-série 106 J (bleu), tome 13 (ref : 2 mi 002 [R 020]) sur famille Duligier Testenoire, section ancienne des Archives Départementales du Rhône, 2 chemin de Montauban, 69005 Lyon

Pierre Gaxotte, *Bouleversements économiques in Le Journal de la France Tome III Renaissance et Réforme 1515 – 1643*, Librairie Jules Tallandier 1978

Marie-Aymée Marduel, *Claude Bernard*, site internet « marduel.com/dossiers/claude-bernard » 2006 (N.B. sur ce site particulièrement intéressant, nous pouvons découvrir notre parenté avec le brillant médecin et scientifique lyonnais qui descend lui aussi des Testenoire)

PJP Martin, *La Révolution dans l'ancien diocèse de Mâcon*, site internet

Mathieu Méras, *Le journal de Guillaume Paradin ou la vie en Beaujolais au temps de la Renaissance*, librairie Droz S.A. Genève 1986 (N.B. dans la présente étude familiale sur les Testenoire, j'ai emprunté sans les modifier les notes et parfois des passages du livre de Mathieu Méras)

Mathieu Méras, *Vendetta Beaujolaise à Ouroux au temps de la Renaissance* in bulletin N°17 de l'Académie de Villefranche, 1994 (NB à considérer avec beaucoup de prudence car dans son étude l'auteur d'une part confond les Testenoire d'Ouroux et de Bacot et d'autre part s'amuse à y dresser des portraits assez méprisants des personnages)

Abbé Germain Odouard, *Histoire d'Ouroux*, complétée et imprimée par l'Abbé Jh Aubonnet curé d'Ouroux en 1952, réédition de 2007 (N.B. dans la présente étude familiale sur les Testenoire, j'ai parfois emprunté sans les modifier des passages du livre de l'abbé Odouard)

Pierre Rohmer, *Histoire de Tramayes*, Imprimerie Buguet-Comptour Mâcon 1984

Thiollier Ernoult Marie, *cybergenes* sur Geneanet

Eric Thiou, *Dictionnaire biographique et généalogique des chevaliers de Malte de la langue d'Auvergne sous l'Ancien régime, 1665 – 1790*, Versailles : Mémoire & documents, 2002 (80-Abbeville : Impr. F. Paillart)

Raoul de Warren, *Grand Armorial de France*, Frankelve-Paris et Berger-Levrault Paris Nancy réimpression 1975